

### « En route pour les élections professionnelles de 2026 »

Malgré une baisse du taux de participation aux élections professionnelles qui se sont déroulées du 1er au 8 décembre 2022, le SYNEP CFE-CGC remercie chaleureusement les enseignants qui ont bravé le système kafkaïen pour faire entendre leurs voix. Chaque clic pour le SYNEP CFE-CGC est un soutien indéniable pour nos actions et nos engagements. Nonobstant, les voix obtenues (en hausse dans certaines académies mais stagnantes ou en baisse parfois dans d'autres) ne nous permettent pas encore d'avoir une audience suffisante pour être représentatif auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Pour les quatre ans à venir, nous poursuivrons notre travail afin de vous écouter, vous épauler et vous soutenir. Nous serons à vos côtés en toutes circonstances.

Nous mettrons tout en œuvre pour que les prochaines élections se passent dans des conditions qui vous donneront envie d'aller davantage aux urnes et de nous donner plus de « poids » dans l'avenir.

Le SYNEP CFE-CGC croit en vous et croît avec vous !

**Sylvie TUROWSKI, Secrétaire générale**



### Observations du SYNEP CFE-CGC au ministère de l'Éducation nationale



Le SYNEP CFE-CGC tient à rappeler la lourdeur du vote électronique qui a fait qu'une fois de plus le pourcentage de participation à ces élections professionnelles soit encore en diminution. Trop de sécurité entraîne parfois un vote bien trop fastidieux. De nombreux nouveaux enseignants n'avaient toujours pas reçu leurs identifiants pour pouvoir accéder à leur messagerie académique, avant la période de vote, de même que leur NUMEN. Les mises à jour des listes des nouveaux électeurs non pas toutes été affichées dans les établissements, si bien que des enseignants ne se savaient pas électeurs.

La liste nationale du CCMMEP, en deuxième position de vote, défavorise les syndicats qui n'ont pas pu déposer de listes dans toutes les académies, listes qui elles étaient en première position de vote. Ce fait est d'autant plus accentué que nous avons pu constater que dans les établissements étaient affichées au meilleur des cas les listes académiques syndicales sans les listes nationales, et sans la moindre profession de foi.

La procédure du suivi des émargements a été beaucoup plus chronophage que pour les élections précédentes.

C'est dans ce contexte difficile que nous tenons à remercier les équipes administratives du ministère qui ont été très réactives à nos questions pour solutionner différents problèmes.

**Nadia DALY, Présidente**

\*\*

#### Mise en ligne des calendriers

##### Calendriers solaires 2022-2026

ATTENTION : La rentrée des classes des vacances de Noël est le mardi 3 janvier 2023.

[https://www.synep.org/calendriers\\_scolaires.pdf](https://www.synep.org/calendriers_scolaires.pdf)

#### Calendriers des formations syndicales

##### 1er semestre 2023



La participation au stage d'initiation « Ouverture sur le syndicalisme » est impérative pour s'inscrire à toute autre session.

[https://www.synep.org/menu\\_formation\\_syndicale.htm](https://www.synep.org/menu_formation_syndicale.htm)

### Élections professionnelles d'établissements

#### UES (Unité Économique et Sociale) AIPF-CCI

1ères élections professionnelles au sein de l'UES formée avec l'Association Internationale Pour la Formation (69009 Lyon) et la SARL Compétences Commerce et International (92800 Puteaux).

La liste intersyndicale FO/CFE-CGC a obtenu 100% de représentativité, avec tous leurs candidats élus (5 dans le collège « Cadres » et 7 dans le collège « ETAM »).

#### ICL (Institut Catholique de Lille)

Liste intersyndicale CFTC/CFE-CGC/Sud solidaire avec pour représentativité respective de chacune 35% / 35% / 30%.

#### St Joseph à VOIRON (38500)

Le SYNEP CFE-CGC a une représentativité de 43.9% en catégoriel, pour une 1<sup>ère</sup> présentation de listes, remportant la moitié des sièges en titulaires et en suppléants dans le 2<sup>nd</sup> collège.

\*\*

### Le fonds social de solidarité

Le SYNEP CFE-CGC vous a déjà informé que la prévoyance était **obligatoire** pour tous les salariés. Elle complète le salaire en cas de maladie, de grave maladie, de congés longue maladie ou de longue durée (jusqu'à 95% du salaire net) et qu'elle assurait aussi par exemple un capital décès.

Or, peu d'entre vous connaissez **le fonds social de solidarité mis en place par leur prévoyance**. Ce dernier a pour objectif de soutenir les personnels, dont le budget a été déséquilibré par un problème de santé, par une aide financière individuelle (pour financer par exemple le reste à charge du patient chez un psychologue, l'adaptation du domicile au handicap de la personne, une participation à des frais d'obsèques...).

**Contactez votre organisme de prévoyance et/ou le SYNEP CFE-CGC afin de connaître la marche à suivre pour en bénéficier !**

\*\*

Le "Billet d'humeur" d'Evelyne du 11 décembre 2022

Des élections professionnelles 2022 au-dessous de tout ?

[https://www.synep.org/evelyne\\_2022.htm#zxncadqfjq](https://www.synep.org/evelyne_2022.htm#zxncadqfjq)

\*\*



**BONNES FÊTES DE NOËL !!**



La lettre d'info sera suspendue durant les congés scolaires,  
mais le SYNEP CFE-CGC reste toujours à votre écoute à [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

2/2